

# Facilitateur clauses sociales - SYNDICAT MIXTE PETR DU PAYS DE LA DEODATIE

Ref : O088251203000720

Fonction publique	Employeur	Localisation
Fonction publique Territoriale	Structures de coopération territoriale	Saint-Dié-des-Vosges

**Domaine :** Aménagement et développement durable du territoire

**Date limite de candidature :** 01/02/2026

<b>Nature de l'emploi</b> Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels	<b>Expérience souhaitée</b> Non renseigné		
<b>Rémunération</b> (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	<b>Catégorie</b> Catégorie B (profession intermédiaire)	<b>Management</b> Non	<b>Télétravail possible</b> Oui

## Vos missions en quelques mots

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de la Déodatie, structure publique, cherche un(e) animateur.ice social pour occuper le poste de Facilitateur des clauses sociales d'insertion H/F.

Ouvert aux contractuels (contrat 2 ans renouvelable).

Rattaché au Pôle développement, et après une période d'intégration, vous accompagnerez les acheteurs publics (Collectivités, bailleurs sociaux) et entreprises attributaires d'un marché public pour réaliser les clauses sociales d'insertion . Les clauses sociales permettent de

favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi.

Votre mission consiste à :

- Promouvoir le dispositif
- Animer un réseau territorial de partenaires en faveurs pour la réalisation de l'action d'insertion
- Conseiller les acheteurs publics
- Informer et accompagner les entreprises attributaires

Vous travaillez en collaboration avec un conseiller en insertion professionnel en charge du sourcing et l'accompagnement des personnes éligibles à la clause, ainsi que l'équipe du pôle développement (10 personnes) en vous appuyant mutuellement sur les domaines d'expertise de chacun.

Le poste est basé à Saint-Dié et vous êtes amené à vous déplacer sur le département des Vosges.

Ce que nous offrons:

Impact concret : aider des personnes éloignées de l'emploi à se réinsérer dans le monde du travail.

Réseau dynamique : Vous êtes en relation avec les élus locaux, le secteur entrepreneurial notamment filière du bâtiment, les associations, les partenaires techniques, les institutionnels et les autres territoires.

Un travail en équipe : travail collaboratif étroit, vous intégrerez une équipe dynamique et impliquée.

Conditions : rémunération selon expérience (grille indiciaire + primes (RIFSEEP)), adhésion CNAS, participation mutuelle employeur, prise en charge déplacement transport commun en fonction de la condition en vigueur.

Prise de fonction : janvier/février 2026.

Si vous souhaitez vous investir pour faciliter l'insertion professionnel, alors rejoignez un réseau national de 575 facilitateurs et facilitatrices !

## Profil recherché

De formation mini Bac+3, vous avez une expérience de minimum 1 an (expérience professionnelle, stage ou alternance) en insertion professionnel.

Vous connaissez les enjeux liés à l'emploi, l'insertion par l'activité économique et la commande publique. La connaissance de la filière bâtiment sera une plus-value appréciée.

Vous savez initier la prise de contact avec les acteurs impliqués pour les fédérer autour d'un

enjeu social.

Le sens du relationnel est indispensable pour ce poste ainsi que la capacité à travailler à la fois en équipe et en autonomie.

Nécessité d'une rigueur administrative et de savoir prioriser et organiser son travail.

## À propos de l'offre

### Informations complémentaires

Auprès de Maud DABRY: 03.29.56.92.99 -mdabry@deodatie.com

CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président du PETR du Pays de la Déodatie, préférentiellement par email à jansel@deodatie.com

### Conditions particulières d'exercice

Poste ouvert(s) sur le(s) grade(s) suivant(s) de la Fonction Publique Territoriale : Agent social principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe

### Fondement juridique

Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique - Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

### Statut du poste

Vacant à partir du 01/02/2026

### Métier de référence

Chargée / Chargé de développement territorial